










Guide formulaire interactif : À lire impérativement

- 1/2) Pour **télécharger** le formulaire depuis le site sur votre bureau :
-  Utiliser le navigateur « Firefox » (🦊) → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
 -  Cliquer le bouton « Télécharger » (📄) → Situé en haut à droite du navigateur ou « Clic droit : Enregistrer sous » ;
- 2/2) Pour **utiliser** les formulaires interactifs :
-  Ouvrir le fichier PDF avec Adobe Acrobat Reader DC (📄) → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
 -  Ouvrir le fichier PDF sur votre ordinateur uniquement (🍏 ou 🍏)
- Conseils pour **l'envoi du formulaire** (@ ou 📧) :
-  Pensez à remplir ce formulaire électroniquement ;
 -  Si vous ne souhaitez pas signer électroniquement : Remplir le formulaire électroniquement, l'imprimer, le signer et l'envoyer ;
 -  La liste des adresses mails/ postales DSAC (Pôle Licences) auxquelles vous pouvez envoyer vos documents se trouve : [ICI](#)
- Un **problème** avec nos formulaires interactif (?!?) :
-  Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à l'utilisation des « i-Formlic » sur le site du Ministère : [ICI](#)
 -  Le tutoriel vidéo pour signer électroniquement le formulaire est disponible : [ICI](#)

Informations générales :

- 1) Le stage de remise à niveau CRI n'est pas générique, il est spécifique à une catégorie et permet de proroger la qualification SE ou ME concernée. Dans le cas où le pilote souhaite proroger ses 2 qualifications CRI/ME et CRI/SE via le test CRI/ME, il faudra que l'attestation de formation mentionne que le pilote a effectué la formation de remise à niveau pour les 2 qualifications.
- 2) Une AOC en prorogation d'une qualification CRI/ME permet de proroger la qualification CRI/SE (l'inverse n'est pas vrai). Pour cela, il faut que la section 5 « Multimoteurs » ait été remplie par l'examineur.

Pièces à fournir CRI(A) :

- Originale/Copie/Scan (recto/verso) de la licence Part-FCL.
- Les pièces demandées dans la rubrique « Condition de prorogation CRI(A) ».
- Pour les redevances, le formulaire (**143i-Formlic**) et les informations nécessaires aux paiements sont disponibles : [ICI](#)

Information sur le navigant :

1/5. Information sur le candidat :				
Nom de famille ¹		Nom d'usage (Si différent de ¹)		
Prénom(s)		Date de naissance		Lieu de naissance
Adresse		Commune		Code postal
Téléphone(s)		Courriel		
N° licence :		Pays de résidence		

Candidature CRI(A) :

Je pose ma candidature pour proroger : CRI(A) SE. CRI(A) ME. CRI(A) SE+ME

Conditions de prorogation CRI(A) :

Vous devez remplir **uniquement 2 des 3** exigences suivantes **durant la validité de votre qualification d'instructeur CRI :**

- Expérience (section 2) : Oui Non

- Formation de remise à niveau (section 3) : Oui Non

- Évaluation de compétence FCL.935 (section 4) : Oui Non

↳ **L'évaluation de compétence (section 4) est à remplir toutes les 2 prorogations pour les CRI.**

2/5. Expérience et prérequis	
Temps d'instruction en vol pendant la période de validité de la qualification	<p>- Au moins <input type="text"/> h (10h minimum) en tant que CRI</p> <p>Si le candidat détient des privilèges sur les avions monomoteurs et multimoteurs, ces heures seront équitablement réparties entre les avions monomoteurs et multimoteurs :</p> <p><input type="text"/> h (5h d'instruction en vol minimum) en tant que CRI/SE et <input type="text"/> h (5h d'instruction en vol minimum) en tant que CRI/ME</p>

3/5. Attestation de stage de remise à niveau d'instructeur « Refresher training »
<input type="checkbox"/> Fournir une attestation de remise à niveau pour la prorogation d'une qualification d'instructeur dûment complété et signé par l'ATO. <ul style="list-style-type: none"> ↳ Un modèle « 81i-Formlic » est mis à votre disposition sur le site du Ministère : ICI (Section CRI) ↳ Cette attestation peut ne pas être fournie si la section ATO du compte-rendu de l'AOC est dûment complété et signé par l'ATO. <input type="checkbox"/> Si l'ATO n'est pas approuvée par la France : Copie du certificat d'approbation de l'ATO.

4/5. Évaluation de compétence (Cf. FCL935)
<input type="checkbox"/> Fournir l'originale/copie/scan du compte-rendu de l'évaluation de compétences (Cf. FCL.935) complété et signé par l'examineur. <ul style="list-style-type: none"> ↳ Un modèle « 22Formexa » est mis à votre disposition sur le site du Ministère : ICI (Section CRI) <input type="checkbox"/> Si l'examineur n'est pas titulaire d'une licence française Part-FCL : Copie de sa licence et de l'autorisation d'examineur.

5/5. Validation des données renseignées		
Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation fera l'objet d'une décision de retrait immédiat.		
« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende. »		
Fait à	Signature (électronique ou non) Lien tuto « Vidéo » signature électronique : Ici	Fournir la copie de la pièce d'identité (si le formulaire est signé électroniquement)
Le	1/3) Les signatures avec « initiales » ou « Nom/prénom » ne seront pas acceptées. 2/3) La signature devra être <u>identique</u> à celle sur votre pièce d'identité. 3/3) Veuillez prendre connaissance du tuto vidéo pour signer électroniquement.	